

Fraude: bien mal acquis ne profite jamais...

Le fil 1 de Paris
Le journal de Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Interview:
Louis Lévy-Garboua
et Véronique
Lestang-Préchac

✦ Page 2

Ocup:
Musique au chœur

✦ Page 10

mars 2011 - N° 9 - www.univ-paris1.fr

L'Arabie marchande au temps des croisades :

De la Méditerranée à l'océan Indien,
la mer Rouge est une route commerciale
méconnue et au patrimoine menacé.

✦ Page 7



De la fraude à la sanction : les peines encourues

Le fonctionnement de la section disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur est régi par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992. Fraudes ou tentatives de fraudes aux examens, plagiat, falsification de notes, faux diplômes, insultes, violence, harcèlement, le président de la commission disciplinaire, Louis Lévy-Garboua et Véronique Lestang-Préchac, responsable du Service des affaires juridiques et contentieuses, nous éclairent sur la procédure disciplinaire qui se déclenche alors.



Quelles sont vos missions respectives et quel est le pouvoir de la commission disciplinaire ?

Louis Lévy-Garboua : La section disciplinaire peut être saisie dans tous les cas de fraudes, de copiage, plagiat, de faux et usages de faux, de violence, concernant soit des enseignants, soit des étudiants (les cas les plus fréquents). Elle peut être saisie également par l'Académie de Paris pour les cas de fraudes au baccalauréat. Ce qui a été le cas cette année, nous avons été saisis pour traiter de tous les cas parisiens de fraudes au baccalauréat.

Véronique Lestang-Préchac : La section disciplinaire est une émanation du conseil d'administration. Le président et les membres de la section disciplinaire sont élus. La section disciplinaire est compétente pour les étudiants (usagers), mais aussi pour les enseignants et enseignants-chercheurs, mais pas pour les personnels de l'établissement, pour lesquels la procédure est différente.

La composition n'est pas la même en fonction de sa compétence. La section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants est constituée uniquement d'enseignants et celle à l'égard des étudiants est composée d'enseignants et d'étudiants (Jennifer Buckle, Roxane Gallier et Samuel Lafont pour notre section disciplinaire).

Je reçois donc des documents de saisie de fraudes que je sou mets au Président. C'est le Président de l'Université qui saisit le président de la commission disciplinaire. Je suis aussi le premier contact des étudiants qui arrivent souvent inquiets dans mon bureau.

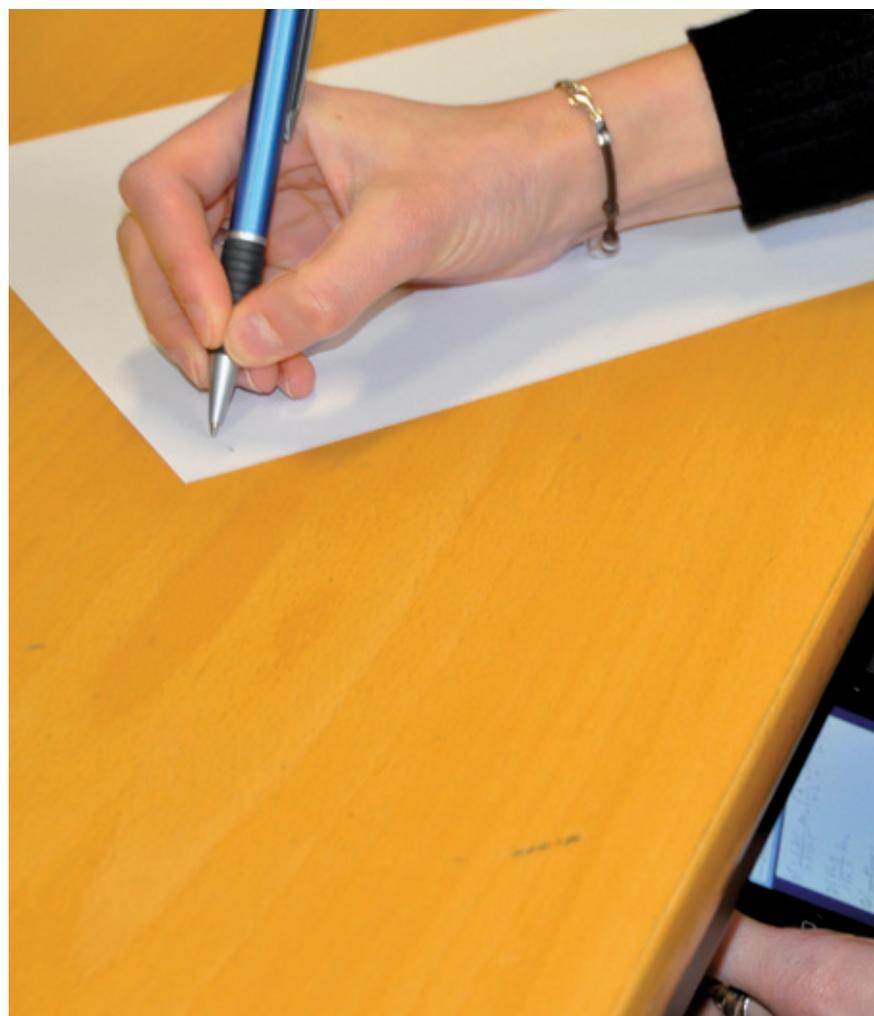
Quelles sont les fraudes commises par les étudiants ?

L.L.-G. : Il y a les fraudes classiques auxquelles on pense en premier comme le fait d'utiliser des antisèches et de copier sur le voisin. Certains profitent aussi d'un passage aux toilettes. Mais les techniques se modernisent et le téléphone portable est de plus en plus souvent utilisé. Il est si facile de laisser son portable allumé à ses côtés « par inadvertance ». La motivation qui pousse ainsi à tricher va du simple besoin de se rassurer à la volonté délibérée de réussir ses études au prix du moindre effort. À côté de cela, nous avons des cas tout à fait inacceptables de plagiat ou des tentatives de plagiat. Ces cas risquent de se multiplier, dans la mesure où il devient si facile d'accéder à l'information. Il y a des sites consacrés à la conception et à la diffusion de dissertations, de documents sur tel ou tel sujet. Il faut peut-être inviter les enseignants à faire un effort d'imagination dans le choix de leurs sujets, pour éviter les sujets trop courus...

V.L.-P. : Paris 1 s'est doté d'un logiciel anti-plagiat [Compilatio], certains enseignants l'ont utilisé.

Les fraudes ont-elles tendance à augmenter ?

L.L.-G. : En 2007, nous avons 18 cas, en 2008, 22 cas, en 2009, 32 cas et en 2010, une trentaine de cas, ce qui n'est pas significativement différent. Toutefois, la répartition des cas est intéressante. Il faut tenir compte des effectifs, des disciplines, des cycles (la majorité des cas se trouvent en licence), de la nature des épreuves (la majorité des fraudes se retrouvent dans les partiels). Le nombre de cas recensés



dépend surtout de la qualité de la surveillance d'examen et de la sévérité de l'application des règles de discipline. Il ne faut pas sur-interpréter les chiffres, toutefois, puisqu'un accroissement du nombre de cas avérés portés devant notre section disciplinaire ne signifie pas nécessairement qu'il y a plus de fraudeurs, mais seulement qu'il y a plus de personnes qui ont été détectées.

V.L.-P. : Toutes les épreuves écrites sont soumises au décret. [L'article 40 du décret prévoit des sanctions consécutives à une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours.] La section disciplinaire est compétente pour les fraudes et les tentatives de fraudes, et elles sont punies de la même manière. Donc rien que le fait

d'introduire dans une salle d'examen un document permettant de frauder constitue une tentative de fraude.

Quelle est la procédure à suivre lorsque l'on est témoin d'une fraude?

V.L.-P.: Il existe un vade-mecum de la conduite à suivre en cas de fraude. Il y a aussi la charte des examens qui a été diffusée et modifiée par le CEVU l'année dernière et qui notamment interdit d'avoir avec soi pendant les partiels, tout matériel susceptible de pouvoir contenir des données numériques. Les enseignants qui surprennent un étudiant

de procès verbal de fraude qui sera unique pour tout l'établissement et sur lequel on rappellera brièvement la procédure à suivre.

L.L.-G.: On s'est aperçu en effet qu'il y avait besoin d'homogénéiser un peu les comportements des enseignants et des surveillants. Certains se précipitent au moindre soupçon sur un étudiant qu'ils suspectent de tricher et l'accusent un peu trop vite sans preuve. Ces surveillants ne se rendent pas compte des préjudices graves qu'ils font subir aux étudiants soupçonnés à tort. D'autres au contraire ferment un peu les yeux ou sont trop souples.

Échelle des sanctions disciplinaires applicables aux étudiants:

- 1° L'avertissement
- 2° Le blâme
- 3° L'exclusion de l'établissement avec ou sans sursis
- 4° L'exclusion de tous les établissements public avec ou sans sursis
- 5° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur



Université Paris 1 / Émilie Roux

en train de frauder ou de tenter de frauder doivent saisir le matériel de fraude, laisser l'étudiant finir de composer, corriger sa copie normalement, faire un rapport de fraude pendant la surveillance des examens qu'ils feront signer à l'étudiant. Ils transmettront ensuite ce rapport et toutes les pièces au directeur de l'UFR qui transféreront le dossier au Président de l'Université. Nous allons proposer un formulaire

Lorsqu'une fraude ou une tentative de fraude est avérée, quelles sont ensuite les différentes étapes de la procédure disciplinaire?

L.L.-G.: Lorsque le dossier de fraude a été transmis à la section disciplinaire, l'étudiant est convoqué par la section disciplinaire. La procédure se déroule alors en deux

étapes. Il est d'abord convoqué pour une séance d'instruction au cours de laquelle les faits lui sont exposés, à laquelle il se rend seul ou accompagné d'un conseiller ou d'un avocat. Dans certains cas, il peut y avoir audition de témoins pour établir une preuve. Puis, le rapport d'instruction est rédigé et envoyé en même temps que les nouvelles convocations à la séance de jugement. Au cours de cette séance, nous relisons d'abord le rapport d'instruction devant la personne jugée qui peut ensuite réagir, puis nous délibérons. Le jugement est alors prononcé en présence de la personne jugée, qui pourra faire appel après avoir reçu notification écrite de son jugement. Mais nous arrivons pratiquement toujours à un consensus dans nos jugements.

V.L.-P.: Chaque étudiant qui n'est pas passé devant la section disciplinaire est présumé innocent. La section disciplinaire est une vraie juridiction administrative dont la décision est susceptible d'appel. L'étudiant peut faire appel (auprès du CNESER, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche). Le Président de l'Université et le recteur ont aussi la possibilité de faire appel de la décision de la section disciplinaire, s'ils pensent que la sanction est trop clémente.

Quelles sanctions les étudiants encourent-ils en cas de fraude ou tentative de fraude avérée?

V.L.-P.: Il y a la sanction principale qui va de l'avertissement jusqu'à l'exclusion et qui est nécessairement assortie d'une sanction secondaire qui va au minimum de l'annulation de l'épreuve concernée par la fraude, jusqu'à l'annulation de la session d'examen. Il y a eu 10 exclusions en 2007, 6 en 2008, 5 exclusions en 2009 et 2 en 2010.

L.L.-G.: Il faut comprendre que le simple fait d'être convoqué devant la section disciplinaire est déjà ressenti comme une sanction, même si la procédure se solde par une relaxe ou un non-lieu, dans la mesure où c'est coûteux pour l'étudiant. Car ses notes sont suspendues, et il est dans l'incertitude pendant de longues semaines.

Nous essayons d'être justes et bienveillants. Nous ne souhaitons pas punir pour punir. Dans certains cas (maladie), l'aspect purement



disciplinaire ne suffit pas. Il faudrait une prise en charge psychologique. Il y a une dimension humaine dans la section disciplinaire. Notre rôle peut être parfois bénéfique. Si la plupart sont touchés du simple fait d'avoir été convoqués, il y a aussi des étudiants malhonnêtes qui fraudent, envers lesquels il ne faut pas avoir de scrupules.

Comment l'Université peut-elle limiter ces fraudes?

L.L.-G.: La sensibilisation de toutes les personnes concernées aux conséquences des fraudes est dissuasive. Il pourrait y avoir plus de cas dans un premier temps si tout le monde surveillait avec sévérité, mais il y en aurait moins à terme. Il est important que les étudiants comprennent ce que cela peut représenter pour eux, mais aussi que les examinateurs comprennent qu'il faut en faire un bon usage et ne pas abuser du droit qu'ils ont de transférer un étudiant devant la section disciplinaire. Passer devant la section disciplinaire n'est pas une procédure aussi exceptionnelle qu'il semble. Son rôle est important pour rendre la justice, mais aussi pour que l'on puisse, nous enseignants, garantir aux futurs employeurs la qualité de nos diplômes. Voler un diplôme n'est pas quelque chose de juste et n'est évidemment pas à encourager.

V.L.-P.: Il y a désormais beaucoup d'affaires de faux et d'usages de faux (relevés de notes falsifiés, faux diplômes...). Les étudiants doivent savoir que les établissements et les employeurs n'hésitent plus à envoyer les diplômes à Paris 1 pour vérification. À ce moment là, si l'étudiant convaincu de vol, est toujours étudiant à Paris 1, il passe devant la section disciplinaire (les sanctions sont alors très fortes) et systématiquement l'Université Paris 1 porte plainte pour faux et usages de faux.

Propos recueillis par
Lucia Hernandez

Responsable, un site dédié au plagiat universitaire

Michelle Bergadaà, professeur de communication et de marketing à l'université de Genève, est l'auteur du site anti-plagiat: responsable.unige.ch



Chaque fois qu'un auteur prend une phrase, une idée d'un autre auteur et se l'approprié, il y a plagiat. Responsable est un site collaboratif qui s'attache à analyser un phénomène social, où chacun peut apporter un cas ou des directives. J'y traite du vol d'idées et/ou d'écrits d'autrui par un membre de la communauté académique (étudiant, chercheur, éditeur, membre de l'administration). Le plagiat est un phénomène qui met en danger notre mission, notre métier et notre communauté en sapant l'un de ses fondements: la confiance.

Les pratiques indélicates ont toujours existé dans notre système académique :

copie fidèle de livres ou d'articles en français, traduction de passages d'œuvres en langue étrangère, d'idées d'autrui, « oubli » d'un coauteur, autoplagiat... Lorsqu'un cas d'inconduite était dévoilé, il se « réglait » prioritairement au sein des labos ou des départements auxquels étaient rattachés les protagonistes (plagieur et/ou plagié), puis au sein de l'établissement ou de l'association scientifique concernés. L'objectif de tous était de tendre à éliminer les effets nuisibles du plagiat sur la réputation de ces entités et à retrouver rapidement la sérénité.

Lorsque le Web apparaît, seuls les collègues très attentifs comprennent que la révolution en cours n'est pas seulement celle du e-commerce, de la e-communication ou de la e-économie, mais bien celle de la e-connaissance. De nouveaux modes de produire le savoir allaient apparaître et la vitesse de propagation des écrits allait prendre de court les processus classiques de diffusion.

Dès 2000, nous relevons dans notre diplôme « e-business & e-communication » de Genève les signes avant-coureurs de cette mutation que nous comparons à celle de l'invention de l'imprimerie. Mais alors que nos prédécesseurs avaient eu plusieurs siècles pour absorber les conséquences de l'invention de Gutenberg, nous n'avons que dix ans pour assimiler cette mutation.

En 2004, le site Responsable (<http://responsable.unige.ch>) est ouvert et il se donne pour mission de

devenir une plate-forme collaborative internationale. Je choisis d'y traiter les cas les plus significatifs de plagiat, ce dans toutes les disciplines et dans tous les pays francophones. Le site accueille aussitôt les témoignages de collègues et leurs propositions de solutions. Il s'agit du seul site francophone du genre. Il compte aujourd'hui plus de 17 000 inscrits (professeurs provenant de 17 pays, de 31 disciplines et de plus de 130 établissements). J'ai souhaité accompagner la mutation en cours grâce à une méthodologie qui s'apparente à la recherche intervention.

“ Le plagiat met en danger notre métier en sapant l'un de ses fondements: la confiance ”

Lorsqu'un internaute m'informe d'un plagiat, je demande des preuves, je les analyse, nous montons un dossier et au besoin, je fais appel à des avocats bénévoles pour établir le plagiat ou la contrefaçon. Puis, nous agissons auprès de l'instance concernée ou via le site directement.

Sept années d'accompagnement de doctorants et de chercheurs confirmés qui doutent de l'aptitude du système académique à appréhender le plagiat des idées et des écrits nous ont convaincus qu'il n'existe pas actuellement de réponse, ni judiciaire, ni institutionnelle, ni individuelle, ni collective, aux mutations que nous avons observées. Nous devons l'inventer.

Notre défi de chercheurs est d'appréhender les trois mutations synchrones de la connaissance: la Web connaissance, la « peopleisation » et l'hypermédiatisation, et une exigence institutionnelle de productivité dans un environnement concurrentiel. Pour cela, je présente des analyses de cas symptomatiques qui me sont fournies par les

abonnés. Les personnes qui le souhaitent répondent au questionnaire ouvert que je propose sur mon site. Ensuite, j'analyse les réponses et je fournis une synthèse des résultats au numéro suivant de la lettre mensuelle. Il y a donc un effet de miroir qui fait réfléchir chacun et avancer la réflexion collective. Le site Responsable, est aussi un espace de rencontre sur divers sujets reliés à la problématique (directives intégrité, législations, modes d'emploi, logiciels anti-plagiat, rapports d'expériences...), une forme de portail interactif.

J'attache autant d'importance au plagiat d'un étudiant qu'à celui commis par un Président d'université. Si un dossier est bien monté, ce qui prend plusieurs semaines, il n'y a pas de problème. Nos règles de déontologie existent bien et la personne convaincue de plagiat est toujours rattrapée par l'histoire et par ses pairs. Par exemple, le dernier communiqué du 24 janvier 2011 de l'Association des sociologues enseignants du supérieur (ASES) et de l'Association française de sociologie (AFS) dénonce le plagiat d'un de leurs collègues. Le communiqué indique ainsi: « Ces plagiatés avérés exigent qu'il démissionne sur-le-champ de la 19ème section du CNU. D'une part parce qu'il n'a plus aucune légitimité pour expertiser les dossiers qui lui sont confiés au CNU. D'autre part, parce qu'il devra assumer ses responsabilités et assurer sa défense. ». Tout est dit.

Propos recueillis par
Lucia Hernandez

■ Pour en savoir plus: ■
<http://responsable.unige.ch>



La photographie : trésor de guerre ou art des temps de crise ?

La photographie apparaît dès le milieu du XIXe siècle, mais ne s'inscrit dans l'histoire de l'art qu'au siècle suivant. Michel Poivert, professeur d'Histoire de l'art à l'Université Paris 1, analyse l'évolution du huitième art, la photographie.



La capitale a célébré cet automne le 30e anniversaire du « Mois de la photographie », festival organisé par la Ville de Paris. Des dizaines d'expositions dans les galeries d'art, les musées, les centres culturels, la foire Paris-Photo - plus grand rendez-vous des collectionneurs - ont marqué l'événement. À sa manière, l'Université Paris 1 y participait en organisant en partenariat avec le Centre photographique Île-de-France, un colloque consacré à « La photographie contemporaine en France, bilan et perspectives » (29-30 octobre à

avancer que le lieu de la consécration sociale du photographe est passé du domaine de l'information à celui de l'art contemporain. Aujourd'hui, en effet, les grands photographes sont au musée et non à la une des journaux.

Le succès culturel de la photographie correspond aussi à un certain état économique. Cette inflation des expositions de photographies dessine en creux un temps de crise : moins coûteuses que les expositions de peinture ou de sculpture, elles assurent en général à ses organisateurs un bon

des expositions pour des budgets modestes, mais de l'autre elle a brisé un rêve.

Ne parlait-on pas en effet, il y a dix ans encore en pensant au patrimoine photographique des institutions françaises - la Bibliothèque Nationale de France possède plus de 7 millions de photographies - d'un nouvel or noir ? On imaginait au regard des fastueuses enchères que la valorisation des collections publiques allait capitaliser un trésor insoupçonné. Mais la réalité est différente : conserver dans de bonnes conditions, restaurer, numériser, traiter scientifiquement les inventaires coûte plus qu'il ne rapporte en raison des masses d'images concernées.

seuls grands noms, elle se doit de valoriser l'ensemble des photographies. Aujourd'hui, le ministère de la culture a mis en place une énième mission chargée de penser une politique de la photographie, elle est face au paradoxe rapidement décrit : un public désormais présent dans des expositions certes moins chères à produire que les autres manifestations artistiques, mais une réserve patrimoniale qui nécessite des moyens considérables pour alimenter cette « photophilie » sur le long terme.

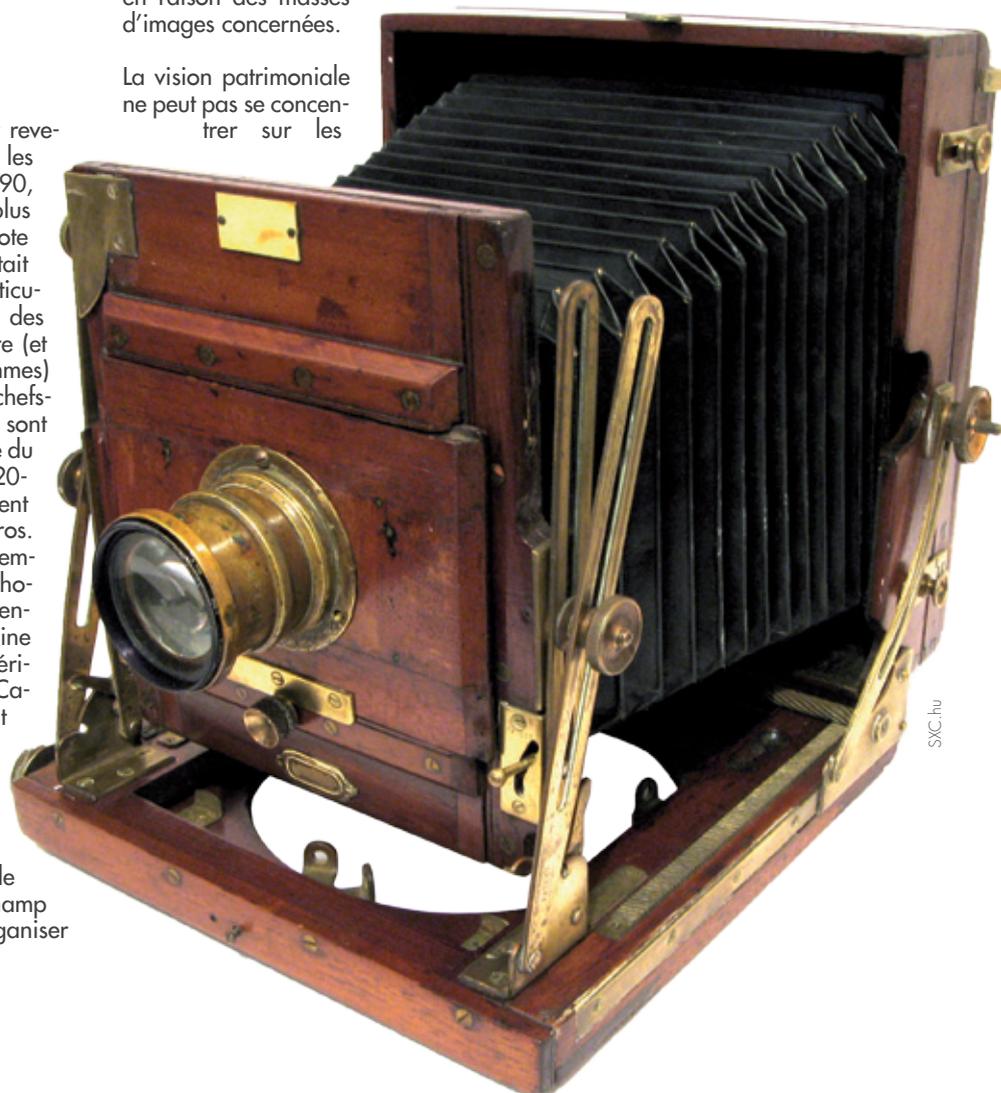
Michel Poivert

“ Les grands photographes sont au musée et non à la une des journaux ”

l'Institut national d'histoire de l'art). Comme le festival, la photographie contemporaine a 30 ans, le tout début des années 1980 marquant l'arrivée de ce médium dans le domaine de la création contemporaine. Certes, les artistes ont fait usage de la photographie dès le 19e siècle (l'invention date, rappelons-le, des premiers essais de Nicéphore Niépce en 1826-1827). Mais la légitimité artistique de la photographie est récente. Elle correspond - et compense ? - la fragilité des images d'information touchées par la crise lancinante du photojournalisme. La concurrence de la télévision et les modifications profondes apportées par la technologie numérique, la collusion entre information et communication, ont peu à peu jeté le doute sur les pratiques de reportage. Tant et si bien que sont apparus, depuis une génération, des « auteurs » qui revendiquent une photographie subjective et affirment leur talent en visant l'exposition plus que la publication. Si l'on voulait caractériser le profond changement dans le domaine photographique depuis 30 ans, on pourrait

succès public. Il faut en effet revenir sur une idée reçue : après les spéculations des années 1990, la photographie n'atteint plus des prix faramineux. La cote des images patrimoniales s'était envolée dans un contexte particulier, celui des grandes ventes des collectionneurs d'Après-guerre (et notamment celle d'André Jammes) qui ont révélé de véritables chefs-d'œuvres. Mais les esprits se sont apaisés, et même une épreuve du grand Gustave Le Gray (1820-1882) n'atteint que rarement des centaines de milliers d'euros. D'autre part, les artistes contemporains qui se servent de la photographie et dont la cote s'est envolée sont très rares (une dizaine tout au plus, comme l'Américaine Cindy Sherman ou le Canadien Jeff Wall). L'éclatement de la bulle spéculative de la photographie de collection au milieu des années 2000 a eu une double conséquence : d'un côté elle a maintenu l'activité forte de la photographie dans le champ culturel en permettant d'organiser

La vision patrimoniale ne peut pas se concentrer sur les



PRES, qui sommes-nous ?

Le fil de Par1s vous a présenté les partenaires du PRES HESAM. Nous terminons avec l'INHA et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'Institut national d'histoire de l'art

Créé le 12 juillet 2001, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'INHA est aujourd'hui dirigé par Antoinette Le Normand-Romain. L'institut encourage la coopération scientifique internationale et contribue au développement de l'activité scientifique dans les domaines de l'histoire de l'art et du patrimoine. L'INHA s'organise autour de deux



bibliothèque d'art et d'archéologie - Jacques Doucet, de la bibliothèque centrale des musées

Institut national d'histoire de l'art



départements: le département des études et de la recherche et le département de la bibliothèque et de la documentation. L'institut accueille des doctorants, post-doctorants et chercheurs mondiaux et concourt au développement et à la diffusion des connaissances en histoire de l'art. La bibliothèque de l'institut est une des plus importantes en son domaine et au niveau international. Ses fonds - 1 700 000 documents, une bibliothèque numérique, des bases de données et des périodiques en ligne - sont issus de la fusion de la

nationaux et de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-arts. En 2014, la bibliothèque de l'École nationale des chartes leur sera associée. L'INHA offrira à ses chercheurs et étudiants un ensemble documentaire en histoire de l'art et archéologie plus riche. L'Institut reste ainsi fidèle à sa politique visant à promouvoir la recherche et à constituer un fonds documentaire spécifique de dimension nationale et internationale.

LH

L'INHA en chiffres :

108 chercheurs en 2010 accueillis ou soutenus pour des séjours à l'étranger
24 doctorants
4 post-doctorants
210 personnels BIATOS
 Budget : **9** millions d'euros

Contact :

INHA
 2, rue Vivienne, 75002 Paris
 Tél. : 01 47 03 89 00 / 86 04
 Fax : 01 47 03 86 36
 Courriel : inha@inha.fr
 www.inha.fr

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est dirigée par le président Jean-Claude Colliard. Elle est l'une des héritières de la plus ancienne et illustre université médiévale: l'Université de Paris (datant du XIIIe siècle). En mai 1968, à l'initiative des universitaires, l'Université de Paris est scindée en treize établissements indépendants. L'Université



Paris 1 Panthéon-Sorbonne naît du regroupement d'une partie de la faculté de Droit et de Sciences économiques (Panthéon) et d'une partie de la faculté de Lettres et Sciences humaines (Sorbonne). Elle s'enrichira ensuite de nouvelles disciplines (Administration économique et sociale, Mathématiques appliquées aux Sciences sociales). Paris 1 est implantée sur 26 lieux à Paris et en banlieue, y compris la Sorbonne et le centre Panthéon.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est aujourd'hui l'une des plus prestigieuses universités françaises. Signe de sa renommée internationale, elle accueille, sur ses 39 234 étudiants, 8 000 étudiants étrangers. Elle se compose de 14 Unités de formation et de recherche (UFR), de 4 instituts, d'un établissement public rattaché (l'Institut d'administration des entreprises) et d'un centre de formation continue. L'Université propose donc un large éventail de disciplines regroupées en trois grands domaines: Sciences économiques et de Gestion, Arts et Sciences humaines, Sciences juridiques et Politiques.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est un grand pôle européen de recherche du PRES HESAM, membre fondateur (pôle de recherche de l'enseignement supérieur). Elle forme des chercheurs, des professeurs, des magistrats, des avocats, des cadres d'entreprises et des hauts fonctionnaires de l'administration française.

LH

Paris 1 en chiffres :

39 234 étudiants
15 000 diplômés par an
1 600 enseignants, chercheurs
832 personnels IATOS et des bibliothèques
14 écoles doctorales
238 diplômes nationaux
71 diplômes d'université
 Budget : **66 600 000** euros

Contact :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 12, place du Panthéon
 75231 Paris cedex 05
 Tél. : 01 44 07 80 00
 www.univ-paris1.fr



Une traversée de la mer Rouge et de l'océan Indien

Éric Vallet, maître de conférences à l'Université Paris 1, spécialiste de l'histoire du Yémen médiéval et du commerce en mer Rouge et océan Indien, nous fait naviguer dans le temps et dans l'espace sur les traces des marins et marchands du monde islamique à l'époque médiévale.



Éric Vallet est membre de l'équipe de recherche du Laboratoire Islam médiéval, composante de l'Unité mixte de recherche Orient & Méditerranée (UMR 8167, CNRS/Paris 1/Paris IV/EPHE). Il est le coordinateur, pour ce laboratoire, du projet ANR MeDIAN «Les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien, genèse des représentations, interactions culturelles et formation des savoirs, des périples grecs aux routiers portugais». Ce projet s'appuie en partie sur l'Atlas des Ports et itinéraires maritimes de l'Islam Médiéval (APIM), une base de données au service d'un projet collaboratif associant des historiens spécialistes de documents anciens (notamment en langue arabe) et des archéologues travaillant sur les ports du pourtour de la Méditerranée et de l'océan Indien. 488 sites portuaires médiévaux de l'Atlantique à la mer de Chine y sont recensés, parmi ceux qui furent sous domination islamique où comptèrent d'importantes communautés musulmanes.

APIM est né du besoin des historiens et archéologues appartenant au Laboratoire Islam médiéval de partager et de confronter toutes leurs données relatives au commerce maritime de la Méditerranée et de l'océan Indien. L'outil le plus pertinent s'est avéré être une base qui regroupait à la fois des données textuelles et des données archéologiques sur chaque port. Cette base, élaborée par Hélène Renel, a été en outre reliée à un logiciel de cartographie informatisée au moyen d'un système d'information géographique (SIG).

Lancé en 2010 à l'initiative de Didier Marcotte, le projet MeDIAN est un projet plus ambitieux. Il s'appuie sur un partenariat liant le Laboratoire Islam médiéval à l'université de Reims, la Maison de l'Orient de Lyon et le Cabinet des cartes et plans

de la BNF, et réunit ainsi une cinquantaine de spécialistes travaillant sur l'océan Indien depuis l'Antiquité grecque jusqu'à l'époque de la conquête portugaise (III^e siècle av. J.-C. - fin du XVI^e siècle). L'intérêt de ce projet est d'essayer d'étudier la manière dont l'océan Indien a commencé à émerger dans le savoir des peuples du pourtour de la Méditerranée.

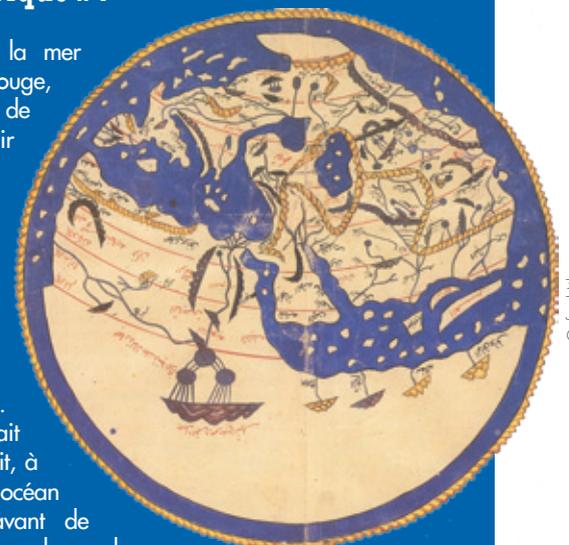
Retracer l'histoire des ports

D'imposants vestiges de ports médiévaux de l'océan Indien occidental sont encore visibles aujourd'hui. De la côte du Yémen à celle de l'Afrique de l'Est, en passant par les rives du Golfe ou du Pakistan, plusieurs sites majeurs ont été repérés et fouillés depuis une trentaine d'années par les archéologues rattachés ou associés au Laboratoire Islam médiéval (Claire Hardy-Guilbert, Monique Kervran, Axelle Rougeulle, Stéphane Pradines). La moisson de données collectées lors de ces travaux a permis de spectaculaires progrès dans la connaissance du commerce médiéval de cette région. Si l'importation de produits extrême-orientaux, comme la porcelaine chinoise est un fait identifié de longue date par les archéologues, ces recherches ont cependant mis en évidence l'importance croissante des échanges internes à l'océan Indien occidental, ainsi que les liens étroits unissant l'Afrique de l'Est et la côte d'Arabie du Sud au cours de la période.

Les sources arabes médiévales (chroniques historiques, traités de géographie, recueils de biographie) apportent, de leur côté, des éclairages précieux pour replacer les ports dans l'histoire plus générale de l'aire indo-océanique. Au cours des vingt dernières années, des documents nouveaux sont venus enrichir cet ensemble déjà conséquent.

« Dessine-moi l'Afrique » :

L'itinéraire du Périple de la mer Érythrée longe la mer Rouge, descend le long des côtes de l'Afrique avant de revenir vers l'Arabie et vers l'Inde. Il suit un modèle de représentation du monde qui situe la côte africaine comme parallèle aux côtes de l'Arabie et de l'Asie. Selon cet imaginaire de l'espace, l'Afrique fermerait au sud l'océan Indien. Tout homme qui chercherait à la contourner se heurterait, à ses risques et périls, à l'«océan Indien». Al-Biruni, un savant de langue arabe qui vécut dans le nord de l'Inde au XI^e siècle, rappelle cette conception des anciens : «On ne navigue pas sur cette mer à cause de l'obscurité de l'air, de l'épaisseur de l'eau, de la confusion des routes, et à cause des nombreuses chances qui existent de s'égarer, sans compter le peu d'avantages qu'on retirerait d'un voyage aussi lointain» (Journal Asiatique, Extrait de l'ouvrage d'Al-Biruni sur l'Inde, 1844). Al-Biruni est toutefois le premier à abandonner cette forme longitudinale de l'Afrique pour une forme plus familière de «pyramide inversée». «Il prouve l'inexistence de cet allongement de l'Afrique censé fermer au sud l'océan Indien et rend à ce continent son orientation nord-sud» (Éric Vallet, «Fermé sur lui-même l'Islam ?», L'histoire, n°355, juillet-août 2010, p.27). Ce faisant, Al-Biruni préfigure dès le XI^e siècle la route du cap de Bonne-Espérance, en affirmant la possibilité de contourner l'Afrique en direction de l'océan Atlantique. Ce n'est qu'en 1487-1488 que le navigateur portugais Bartolomeu Dias, cherchant une nouvelle route des épices, atteint le cap des Tempêtes, qu'il désigna ainsi en raison des difficultés rencontrées lors de son franchissement. Il devait prendre le nom de cap de Bonne-Espérance lorsque Vasco de Gama ouvrit le passage entre l'Afrique et l'Asie.



Carte d'al-Hadrîsi (XII^e siècle), manuscrit Bodleian Library, Oxford (Pococke 375 fol. 3v-4).

La Méditerranée est représentée en bas à droite, l'océan Indien en haut à gauche avec l'Afrique faisant face à l'Arabie et à l'Asie.

Les archives du port d'Aden, étudiées par Éric Vallet dans son livre *L'Arabie marchande*, recensent plus d'un millier de produits du négoce et donnent des précisions essentielles sur les règles du commerce et de la navigation

entre le XIII^e et le XV^e siècle. Par ailleurs, les lettres des marchands juifs, conservées dans le fonds de la Geniza du Caire, de mieux en mieux connues, offrent un intéressant témoignage sur les pratiques des marchands et la vie des



Le site de Sharma, important entrepôt marchand de la côte d'Arabie du Sud entre le Xe et le XIIIe siècle

affaires. Elles révèlent la puissance de ces marchands dont le négoce s'étendait, au XIIIe siècle, des villes de l'Andalousie aux rives de l'Inde!

Décrypter l'histoire des ports de l'océan Indien médiéval implique un dialogue permanent entre archéologues et spécialistes des sources arabes. Les textes sont indispensables pour connaître les noms anciens des ports et aident parfois à les localiser. L'archéologie apporte quant à elle l'épreuve matérielle des faits: « Nous avons parfois dans les textes des descriptions de ports tout à fait dithyrambiques. Les fouilles archéologiques nous permettent d'évaluer quelle était l'importance réelle de ces sites portuaires et de revenir à des réalités plus concrètes », affirme Éric Vallet.



Les Makamat de Hariri (manuscrit daté de 1222 après J.-C.)

Les ports de la mer Rouge

Des quais, des infrastructures stables, des flottes de navires sillonnant l'océan, des bateaux qui embarquent et déchargent des marchandises, telle est généralement l'idée que nous avons d'un port. Or beaucoup d'escales de l'océan Indien ne correspondent pas à cette image classique. Le cas de la mer Rouge est particulièrement éloquent. Si nombre de textes font mention de localités côtières, il en reste peu de traces au niveau archéologique. Éric Vallet se demande s'il n'y a pas là des formes de ports temporaires utilisés seulement une partie de l'année avec des installations provisoires. En étudiant les textes, il a constaté qu'il suffisait de très peu de navires pour animer des marchés, y compris dans de très grands ports de l'océan Indien. « Partir en mer restait une aventure très périlleuse et le nombre de navires qui

circulaient dans cette région était relativement réduit. » Aden, port le plus important de l'océan Indien occidental aux XIIIe et XIVe siècles, accueillait d'ordinaire quatre-vingt navires par an (moins de sept par mois!), un chiffre exceptionnellement haut pour l'époque. Dans un port de grande notoriété comme celui d'al-Shihir, à l'est du Yémen, les sources qu'Éric Vallet a étudiées montrent que les quatre gros navires qui, à la fin du XIIIe siècle, arrivaient chaque année chargés de riz, de tissus, de dattes ou d'épices suffisaient à animer l'économie locale. À plus forte raison sur les rives arabes de la mer Rouge qui étaient fréquentées essentiellement au moment du pèlerinage de La Mecque: les petits ports n'y connaissaient aucune activité continue.

Une mer sans histoire ?

Les chercheurs s'accordent aujourd'hui sur le fait que, dans le cas de la mer Rouge, « le poids des réseaux de navigation locale, [a] longtemps [été] occulté aux yeux des historiens par le prestige de la grande "route des épices" entre Inde et Égypte » (Reves.org,

Chroniques yéménites, Les ports de la mer Rouge). Tout cela explique que la mer Rouge ait longtemps été considérée « comme une mer "sans histoire" », simple lieu de passage pour le grand commerce reliant l'océan Indien et la Méditerranée.

Cette représentation vient de loin. Si les successeurs d'Alexandre le Grand (dynastie des Ptolémées) furent les premiers à organiser, depuis l'Égypte, des liaisons maritimes régulières en direction de l'océan Indien, il faut attendre le Ier siècle apr. J.-C. pour trouver le premier texte qui décrive l'ensemble des escales du commerce dans cette région, depuis le fond de la mer Rouge jusqu'au golfe du Bengale. Or, ce Périple de la mer Érythrée (du grec, *Ερυθρος*, « rouge ») – qui fait actuellement l'objet d'un travail d'édition et de commentaire sous la direction de Didier Marcotte dans le cadre du projet MeDIAN – décrit l'océan comme un territoire à traverser, un « espace de transit sur la route des Indes », ne présentant que guère d'intérêt pour le négoce. De l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, les échanges internes à l'océan Indien s'intensifièrent pourtant, au



Axelle Rougeulle

niveau local, régional ou transocéanique. Loin d'être passifs, les acteurs locaux jouèrent un rôle de premier plan dans l'intensification de ce commerce. À partir du XI^e siècle, de nouveaux produits furent convoyés en masse de l'Arabie vers l'Inde, comme les purs-sangs arabes. Dès cette époque, l'ouverture accrue au commerce maritime s'accompagna de profondes transformations politiques et économiques : de nouveaux États se structurèrent autour des plus grands ports ; les arrière-pays s'animent et le peuplement côtier se densifia, aussi bien en Arabie qu'en Afrique de l'Est ou en Inde. Le contrôle des itinéraires du commerce maritime devint l'enjeu d'âpres rivalités entre puissances riveraines, islamiques ou non.

Les Portugais ne s'y trompèrent pas : lorsqu'ils pénétrèrent dans l'océan Indien à la fin du XV^e siècle, l'un de leurs premiers objectifs fut de s'emparer de la mer Rouge, pour priver les puissances



Astrolabe en laiton gravé [Espagne Nasride 1304-1305]

de l'Islam de cet axe vital pour leur commerce, les prendre à revers et reconquérir Jérusalem. Cette entreprise échoua et les Portugais ne purent jamais s'installer durablement en mer Rouge. Ce qu'ils découvrirent dans l'océan Indien alla toutefois bien au-delà de leurs espérances. « Loin de l'image très simpliste de l'océan Indien élaborée dans le monde méditerranéen depuis l'Antiquité, ils pénétrèrent en un monde d'une extraordinaire diversité », indique Éric Vallet. Ils s'immiscèrent très vite dans les circuits de commerce maritime préexistants, sans les bouleverser, mais tirèrent le plus grand profit de l'intensité des échanges internes à l'Océan. L'une des ambitions du projet MeDIAN est justement de comprendre comment le regard de ces Portugais, nourri par des représentations venues de la culture grecque et latine, antique et médiévale, gorgées d'approximations et de mythes, a pu se confronter aux réalités de cette région et aux multiples réseaux qui structuraient ce bassin d'échanges.



Les projets APIM et MeDIAN ne constituent qu'une étape dans une entreprise de longue haleine : comprendre les mondes de l'océan Indien dans leur épaisseur historique, mieux cerner les dynamiques de leur évolution et les biais de leur représentation. L'intérêt de ces projets est de réunir des chercheurs spécialistes de langues ou d'aires différentes, qui avaient jusque là eu peu d'occasions de travailler ensemble, comme, à l'intérieur de Paris 1, les membres du CEMAF (Centre d'études des mondes africains) et ceux du Laboratoire Islam médiéval concernés par l'aire indo-océanique.

De nombreuses pistes restent encore à explorer, même si le patrimoine relatif à l'Océan indien est aujourd'hui grandement menacé. La pression foncière et urbaine le long des côtes réduit de jour en jour la part des vestiges susceptibles d'être retrouvés.

Fragment de carreau de Kashan à lustre métallique, grande mosquée de Qalhât (copyright projet Qalhât)

L'instabilité de certains pays de la région ne facilite pas la conservation des sources historiques anciennes. C'est pourtant ce travail que poursuit avec obstination Éric Vallet chaque année au Yémen où, dans le cadre du Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sanaa (Ministère des Affaires Étrangères/CNRS), il tente avec d'autres chercheurs français et yéménites de repérer, de préserver et d'étudier ce patrimoine en voie de disparition.

Lucia Hernandez

Sources : Éric Vallet, *Les ports de la mer Rouge, de l'Antiquité à l'époque islamique (I^{er} siècle av. – XV^e siècle apr. J.-C.)*, Chroniques yéménites [En ligne], mis en ligne le 27 avril 2010. URL : <http://cy.revues.org/1655>.
Éric Vallet, *Fermé sur lui-même l'Islam ?, l'histoire*, n°355, juillet-août 2010, p.27.

Pour en savoir plus :

Éric Vallet, *L'Arabie marchande*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010.

Chroniques yéménites : <http://cy.revues.org/>
Laboratoire Islam médiéval : <http://www.islam-medieval.cnrs.fr/>
Le projet médian : <http://median.hypotheses.org>



Concert à venir :

Mercredi 6 Avril 2011,
Grand amphithéâtre de Montrouge
 Paris-Descartes
 Concert du Chœur

- Mozart: Messe en Ut (extraits)
- Anton Bruckner: Ave Maria et Locuste
- Béla Bartók:
 - Quatre Chansons Populaires Slovaques
- Carl Orff: 4 chœurs a capella de Catulli Carmina
- Carl Orff: Cantate Fremde Sind Wir pour chœur et piano

Concert du Chœur de chambre

- Claude Debussy:
 - Trois Chansons de Charles d'Orléans
- Maurice Ravel: Trois Chansons pour Chœur a capella
- Clément Janequin: La Guerre
- Direction: Guillaume Connesson

L'Ocup: quelques notes d'allégresse

Colette Jégouzo



On attribue au compositeur Sergueï Rachmaninov l'avis selon lequel: « la musique suffit à la durée d'une vie, mais la durée d'une vie ne suffit pas à la musique. » Pour qui aime cette musique dite classique, ô combien le pianiste et chef

là, l'association Orchestre et Chœur des Universités de Paris (Ocup) donnait un concert au programme duquel Modeste Petrovitch Moussorgski était présent à l'occasion d'Une nuit sur le mont Chauve, Pyotr Ilyich Tchaïkovski lui faisait écho avec des Variations sur un thème Roco, et Manuel de Falla y Matheu en jouait finalement le public avec El sombrero de tres picos.

Est-ce la maîtrise délicate et impliquée de la direction de Carlos Dourthé, la virtuosité presque naturelle de la jeune soliste Juliette Herlin, ou l'accord parfait avec les concertistes? Difficile en fait de discerner ce qui contribua le plus à charmer un public bercé par l'ensemble harmonieux qui lui était offert. D'aucuns ont pu se demander si pendant l'interprétation d'Une nuit sur le mont Chauve, les sorcières de Moussorgski ne volaient pas entre les hauts piliers de la basilique, attirées malgré elles par la fidélité de l'interprétation du poème du grand maître du folklore russe. Quand vint le temps des Variations sur un thème Roco, les plus érudits se rappelèrent que Tchaïkovski avait composé ce concerto en 1876 pour le violoncelliste Wilhelm Fitzenhagen. Ce dernier finit d'ailleurs par l'arranger et l'amputer de la huitième variation au grand dam du compositeur. C'est aujourd'hui une œuvre difficile et très sollicitante. Un concerto pendant lequel le soliste se doit

d'avoir une concentration absolue et une complicité totale avec le chef d'orchestre et les concertistes. Je ne sais si ce soir là le public sut ou put croire que Juliette Herlin n'était qu'en troisième année du Conservatoire National de Paris. Ou s'il était déjà persuadé d'avoir l'honneur d'assister à la performance magistrale d'une virtuose en devenir, à qui Fitzenhagen aurait confié tous ses secrets. Lorsque Manuel de Falla y Matheu fut appelé en conclusion de cette soirée, c'est toute l'allégresse et le pétillant de l'Andalousie que Carlos Dourthé parvint à obtenir de ses concertistes à l'occasion d'un jeu gracile et lumineux, auquel le public ne pouvait assister qu'avec gourmandise et émotions mêlées.

A l'origine de cette expérience musicale saisissante, on trouve l'Ocup. Créé en 1993 à Paris 1, sur une idée originale de Colette Jégouzo, il est aujourd'hui confié à Carlos Dourthé, son directeur musical, et Guillaume Connesson, son chef de chœur, sous la présidence d'André Hervier (également maître de conférences en Économie et vice-président du Conseil d'administration de notre Université). Depuis 2000, il bénéficie d'un partenariat essentiel avec le CROUS de Paris; partenariat renforcé en 2004. Et si le fil de Paris ouvre ce mois-ci ses pages à l'Ocup, c'est non seulement pour

permettre à ses lecteurs de mieux connaître l'association, mais également pour relayer une initiative culturelle qui nous paraît d'exception. Les trois piliers de l'association: faire pénétrer la mu-

sique à l'université, favoriser les échanges inter-universitaires d'orchestres et avant tout permettre aux étudiants musiciens de poursuivre leur pratique musicale en parallèle de leurs études. Ambitieux n'est-ce pas? Ambitieux

Le chef d'orchestre Carlos Dourthé

lorsque l'on s'adresse à des générations pour qui majoritairement les partitions de musique classique font souvent figure d'archaïsme, de sons et de bruits sans grand intérêt. « Un jour nous avons monté un concert au CROUS et le programme était tellement remarquable que j'ai utilisé les deux dernières minutes de mon cours de micro-économie pour le présenter aux étudiants en insistant sur l'opportunité exceptionnelle qu'ils pouvaient avoir pour seulement 3 euros, allant même jusqu'à dire que s'ils n'avaient pas les 3 euros, je leur offrirais la place » raconte André Hervier avec cette passion qui caractérise les hérauts d'un enseignement alliant formation académique et culture, aspirant à faire de l'université un lieu de vie complet. Pourtant..., nul ne vint ce jour là ! « Il faudrait convaincre les hommes du bonheur qu'ils ignorent, lors même qu'ils en jouissent » se plaisait à penser Charles de Secondat. Mais n'en déplaise au baron de La Brède et de Montesquieu, on ne convainc pas d'aimer la musique... Toutefois il est permis d'essayer de le faire.

C'est pourquoi l'Ocup accueille des étudiants des différentes universités parisiennes – une trentaine de nationalités sont représentées – dont la majorité voit même leur investissement reconnu comme une option. L'orchestre symphonique compte 60 musiciens (dont 9 de Paris 1) ; une vingtaine d'étudiants des conservatoires complétés par des amateurs passionnés, accompagnés de solistes au coup par coup. Le chœur réunit 130 participants dont 37 viennent actuellement de Paris 1. « C'est une opportunité extraordinaire pour permettre à de jeunes musiciens de bénéficier d'une structure d'accueil pour conserver et développer leurs talents pendant leurs études et à de jeunes choristes d'avoir parfois une première expérience avec la musique. Une expérience offerte, quelle que soit l'origine sociale de l'étudiant. Sans oublier que pour un soliste, c'est aussi l'opportunité de pouvoir jouer avec un orchestre » confie Colette Jégouzo, très impliquée dans la mission que se donne l'Ocup et qui fourmille d'anecdotes à propos de ses protégés. Comme ce jour lors d'un concert donné à Cambridge (Grande-Bretagne), alors que la salle était en train d'applaudir l'entrée en scène de l'orchestre, le cor solo vint la trouver pour lui dire qu'il avait perdu son

embouchure ! Moment de panique absolue. Quête désespérée. Drame en gestation... alors que finalement sous la pression, il avait omis de regarder dans sa poche.

À l'occasion du concert de janvier dernier, l'Ocup avait organisé une captation sonore haute qualité, afin de permettre également à mademoiselle Herlin de bénéficier d'un enregistrement avec orchestre. « Ça lui offrira une très belle carte de visite » souligne Colette Jégouzo. Naturellement, on imagine sans mal qu'avec une ressource estudiantine, le renouvellement soit important d'une année sur l'autre. C'est là qu'intervient le génie de Carlos Dourthé (également professeur associé à Paris 1) pour trouver l'alchimie dont les formules

“ On ne convainc pas d'aimer la musique... toutefois il est permis d'essayer de le faire ”

le mèneront à l'assemblage le plus à même de servir les partitions qui seront à l'honneur. Inlassable talent scout faisant face à un renouvellement d'environ 50%, il ne sait jamais quel sera le niveau des étudiants d'une année sur l'autre. « Malgré ce changement radical, il y a un noyau qui a absorbé un tel travail, une telle rigueur tant musicale que technique, que sans s'en rendre compte il va les diffuser. Je me base sur ce support pour faire venir les nouveaux arrivants à notre "école". C'est une chaîne de valeur » explique le chef d'orchestre. « Il me fait confiance, c'est important, cela conduit à une harmonie essentielle » renchérit Juliette Herlin, pour qui la musique est un projet de vie.

Comme toutes les associations, a fortiori culturelles, l'Ocup doit en permanence imaginer des solutions parmi les plus créatives, pour tantôt trouver le lieu d'accueil de ses innombrables répétitions nécessaires afin d'atteindre la qualité voulue, tantôt organiser la nécessaire logistique liée à la location et à l'acheminement des instruments encombrants qui doivent compléter ses quelques timbales. Là, transparait l'indispensable passion de ses responsables, sans laquelle cette initiative pour les étudiants, aurait disparu depuis longtemps. « Ah !... Le bonheur que l'on peut voir sur le visage illuminé de ces jeunes lors d'une représentation. C'est une telle fraîcheur, l'illustration d'un

cheminement, l'aboutissement d'un long travail rigoureux » ajoute Carlos Dourthé. Mais les étudiants des universités partenaires ont-ils seulement conscience de la chance qui leur est offerte au cours de leurs études ? De l'opportunité d'entrer dans un chœur dont le chef est l'un des compositeurs français les plus créatifs et les plus talentueux ? Celle de pouvoir assister à des concerts de qualité pour un prix symbolique ? Participer à des expériences sensorielles extraordinaires comme par exemple la Semaine du son de Paris 6 ? Savez-vous par exemple, que lorsqu'une représentation est donnée devant un rideau baissé, le son ne réverbère pas immédiatement, il parvient à vos oreilles de manière très concentrée en

une autre, puis une autre, puis une autre... » Ce jour là, dans une église parisienne du 1er arrondissement à l'histoire musicale déjà fort riche, l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris finit par enchanter plus de mille quatre cents amateurs, que ses étudiants concertistes et choristes peuvent s'enorgueillir d'avoir transporté une fois de plus au-delà des sens et des émotions.

Jean-marc Lehu

quelques courtes secondes, sans réelle épaisseur. Alors que la même partition offerte, rideau levé donne immédiatement de l'ampleur à la réverbération offrant l'impression que le chœur est plus large qu'il n'y paraît et qu'en fermant les yeux, on pourrait presque croire que l'on se trouve en son sein, tant le son est enveloppant. C'est là l'une des expériences menées au Réfectoire des Cordeliers, il y a quelques semaines, par les maestri de l'Ocup.

« En 2009, nous avons préparé un programme en deux parties, l'un en Sorbonne et l'autre à Saint Eustache. Mais la Sorbonne n'étant pas accessible, nous avons regroupé les deux parties à Saint Eustache, raconte André Hervier avec une pointe d'émotion qui le dispute à une fierté sans prétention, qui permet tout de même d'accueillir 900 personnes. Mais alors que les dernières places s'approprièrent à être occupées, une longue queue s'étirait encore sur le trottoir. Aimablement compatissant, le régisseur nous dit alors qu'il y avait bien quelques chaises ça et là qui pourraient servir à dépanner. Mais à peine étaient-elles installées qu'elles en appelaient

Pour en savoir plus :
www.ocup.fr

Comptable de l'Histoire

« Il y a quelques années de cela, un enseignant responsable de master est entré dans mon bureau. Il a calmement refermé la porte derrière lui. Il m'a salué poliment. Puis il m'a regardé dans les yeux et m'a dit très distinctement avec conviction : "Monsieur Ancely..., soit nous trouvons une solution, soit c'est le tribunal administratif !" Ca m'a marqué! ». On le comprend, mais bien entendu, ce jour là comme à chaque fois, Eric Ancely a trouvé une solution pour régler le problème comptable de cet enseignant pas nécessairement conscient de la chaîne de décisions et de tâches d'une agence comptable. Eric Ancely est facturier-dépenses en charge des régularisations "contrôle interne", des régies d'avance & liquidations directes, plus particulièrement pour six départements (UFR). Il participe également aux tâches de gestion courante et au traitement des congés. Et lorsque l'agence comptable reçoit des stagiaires, Eric contribue à leur formation en accord avec sa responsable. « Le but est aussi de leur permettre d'avoir un aperçu clair de leur travail pour que leur rapport de stage soit le plus intéressant possible. »

Que de chemin parcouru pour arriver à ce poste qu'il apprécie particulièrement, pour la nature des tâches qui lui sont confiées, les responsabilités afférentes, et pour les interactions qu'il peut avoir tant avec les personnels en interne, qu'avec les innombrables fournisseurs de l'Université. « Ce sont souvent eux qui me signalent un problème, il faut alors vite le comprendre pour le résoudre au mieux » précise-t-il. Ecrire pour cette rubrique du fil de Par1s est captivant. Captivant, tant on y découvre que la vie humaine et professionnelle des collègues administratifs ou enseignants est tout simplement passionnante. Eric est arrivé à Paris 1 en 2003. Le lieu commun veut que lorsque l'on est issu d'un milieu ouvrier, les portes de la vie professionnelle ne s'ouvrent pas aussi facilement. Ce n'est pas systématique. Mais ce n'est pas faux non plus. Engagé dans un BTS de technicien agricole « jardins et espaces verts » en 1990, Eric Ancely va pourtant relever le défi, et s'inscrire à de multiples concours tout en suivant les compléments de formation nécessaires en parallèle. La récompense est parfois au rendez-vous, comme lorsqu'il arrive 4e sur une cohorte de plus de 8.000 candidats au concours d'ouvrier « entretien et accueil » ! Son investissement personnel, à l'issue de ses journées de travail payé. Sa volonté à tous

progresser lui offre parfois même la récompense d'être reçu à deux concours en même temps et le choix corollaire. Un choix, accessit légitime de l'effort réalisé. Mais la qualité des emplois n'est pas toujours au rendez-vous. Dans un lycée de la banlieue parisienne dont on taira le nom par mansuétude, Eric admet qu'il arrivait le matin « une boule dans l'estomac » tant l'encadrement était peu amène et constructif.



cœur de l'ex-duché de Savoie. Savoir les implications du Traité de Turin (1860) qui conduisit à son rattachement à la France. En 1778, dans Les époques de la nature, Georges Louis Leclerc, comte de Buffon écrit :

« Lorsque l'on est issu d'un milieu ouvrier, les portes de la vie professionnelle ne s'ouvrent pas aussi facilement. »

En 2001, il s'inscrit à une capacité en droit à Paris XII qu'il obtiendra comme seulement 15% de sa promotion. Et nous voilà rendu en 2003, avec le concours d'adjoint administratif, réussi là encore. Il entre alors au service de la dépense de Paris 1. « C'est Josiane Hily qui m'a appris le métier » se souvient-il.

Et puis, il y a la passion d'Eric pour la généalogie et plus généralement l'Histoire de France. Une passion pour comprendre. Savoir non seulement qui ont pu être ses ancêtres les plus éloignés, et ce jusqu'au tout début du XIVe siècle, mais également découvrir quelle avait été leur profession, quand il ou elle s'était marié(e), quelle décoration on avait pu leur décerner... pour mieux pénétrer leur propre vie. Comprendre ce qui a bien pu conduire la famille jus qu'à cette petite fabrique de chapeaux de paille et de feutre, à Thônes en plein

« Le passé est comme la distance : notre vue y décroît, et s'y perdrait de même, si l'histoire et la chronologie n'eussent placé des fanaux, des flambeaux aux points les plus obscurs. » Fin limier de cette Histoire, Eric se passionne pour ses marqueurs qui nous permettent finalement de mieux appréhender les enseignements du passé.

Toujours prêt à renseigner le collègue qui peine à trouver le bon élément de la nomenclature et à remplir un bon de commande sur SIFAC. Vous savez, le progiciel comptable parfaitement ergonomique et d'utilisation si simple que l'on se demande parfois quelle âme torturée a bien pu l'enfanter en signe de vengeance contre la société toute entière... Toujours inquiet de finir l'exercice dans les temps et sans problème. Toujours sur le qui vive pour s'assurer que les crédits sont bien disponibles avant d'engager une commande. Toujours soucieux de mieux comprendre les outils informatiques qui font son quotidien pour pouvoir mieux les utiliser au profit de ses interlocuteurs... Alors c'est vrai que lorsqu'Eric précise aux détours de la conversation et sans intention de valorisation particulière : « J'essaye de faire en sorte que tout se passe pour le mieux », on peut lui faire confiance. Car c'est bien comme cela qu'il conçoit son travail chaque jour à l'agence comptable, et pour le bénéfice de l'Université. Chapeau Monsieur Ancely !

Jean-marc Lehu



La simulation en gestion de crise

Chloé Chabanol, 26 ans, est diplômée du master 2 pro Gestion globale des risques et des crises (département de géographie). Elle est depuis 2008, avant-vente et conseiller sécurité pour l'entreprise MASA Group, un poste aux multiples aspects.



Chloé Chabanol réalise toutes ses études supérieures à l'Université Paris 1 et en géographie. Après une année de médecine et de questionnement sur son avenir professionnel, elle choisit de s'orienter en géographie pour s'ouvrir le plus de portes: «travail-

entreprises) à l'École militaire. Elle a pu passer l'ARM 54 (Associate in risk management), une formation diplômante qui permet par des exemples pratiques d'acquérir méthode et efficacité en gestion de crise.

les besoins clients. Un aspect «gestion de projets R&D (recherche et développement) en gestion de crise»: elle participe à différents projets du montage à la livraison. Un aspect «avant-vente et conseil»: il s'agit d'un travail d'identification de nouveaux prospects (clients potentiels), voire de nouveaux segments de marché autour du monde de la sécurité. Une fois ces prospects contactés, elle est relayée par un commercial. Elle intervient ensuite et rédige les cahiers des charges fonctionnels, donne des conseils d'adaptation et d'utilisation du produit auprès des clients-partenaires (collectivités territoriales,

sens de l'auto-gestion.» Et la multitude d'interlocuteurs avec lesquels elle travaille au quotidien exigent des qualités rédactionnelles, en français et en anglais, ainsi qu'une certaine aisance dans la communication. «Je crois avoir aussi développé un sens de la débrouillardise, qui m'aide aujourd'hui au sein de mon entreprise, qui est une PME et donc dans laquelle il faut savoir toucher un peu à tout» nous confie-t-elle avec discernement.

Lucia Hernandez

« Pour tirer son épingle du jeu, il faut très vite acquérir un sens de l'auto-gestion »

ler dans l'urbanisme ou passer le concours de l'École nationale supérieure du paysage, devenir professeur d'histoire-géo, ou alors maître de conférences, s'orienter vers les risques naturels ou les questions d'environnement». Elle entend parler du master 2 pro Gestion globale des risques et des crises (GGRC). Et en licence, une matière «Interface homme-nature», enseignée par Franck Lavigne, traitait des risques naturels, ce qui la convainc de poursuivre dans la gestion de risques et de suivre le master GGRC.

«Il faut vraiment se rendre compte que l'université n'accueille pas le rebus des gens qui n'ont pas pu ou pas voulu entrer dans une grande école.» Et les faits lui donnent raison. Dès l'obtention de son diplôme en 2008, elle est embauchée en CDI dans la société MASA Group qui fait de la simulation de gestion de crises. Cette simulation permet d'identifier les points forts et les points faibles d'un projet, d'évaluer les risques et les crises et ainsi de les limiter dans les faits. MASA Group est une entreprise internationale qui développe des solutions innovantes dédiées à l'entraînement et à la formation au bénéfice de la Défense et de la Sécurité civile. Plus techniquement, «nos produits sont fondés sur les simulations comportementales, indique Chloé Chabanol. Le cœur de ces simulations est basé sur un moteur d'intelligence artificielle nommée DirectIA® qui facilite la modélisation de comportements humains.»

Au sein de MASA, elle est conseiller sécurité et avant-vente/Business developer. Ce travail recouvre plusieurs aspects. Un aspect «expert fonctionnel»: sur le produit d'entraînement et de formation à la gestion de crise, elle étudie des plans de prévention, d'urgence, de secours et réalise des interviews auprès des services de secours, forces de l'ordre, et autres experts métier afin de faire progresser le produit et le mettre en adéquation avec



PME/PMI, grands groupes). Enfin, une facette «communication»: elle participe à

des colloques, des salons de défense et de sécurité en France et en Europe dans lesquels elle anime des conférences et des démonstrations. Ce poste requiert en raison de la diversité des tâches, une capacité d'adaptation et d'organisation. «L'université pousse ses étudiants à développer ce sens de l'organisation car pour tirer son épingle du jeu, il faut très vite acquérir un

Dès la licence, elle cherche un stage qui lui permettra de mettre en application la gestion des risques. Elle travaille alors pour la DGA/CEPR (Délégation Générale de l'Armement/Centre d'Essai des Propulseurs), sa mission était de mettre en place un dossier de lutte contre la pollution accidentelle des eaux de l'étang de Saclay. Puis elle rejoint le master 1 pro Environnement afin de compléter ses connaissances sur les législations liées à l'environnement et ainsi d'acquérir non plus uniquement des connaissances en risques naturels, mais aussi en risques industriels et technologiques. Durant cette année, elle effectue un stage dans le domaine de la gestion des risques d'origine intentionnelle (sabotage, attentats...) au sein de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS). En 2008, elle obtient son master 2 pro GGRC, dirigé par Pierre Pech; un master en partenariat avec l'IERSE (Institut d'études et de recherches pour la sécurité des



Dreamstime/Rc2studio

Yann Bencivengo remporte le prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises



Vale Inco

Le prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises 2010 a été décerné à Yann Bencivengo pour sa thèse de doctorat d'histoire intitulée: «La Société Le Nickel. Une entreprise au cœur de la naissance de l'industrie du nickel, 1880-1914» (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Ce prix a pour but d'encourager et de valoriser la recherche sur l'histoire des entreprises en France, du XIXe au XXIe siècle. Le prix est doté de 15000 euros, dont la moitié est destinée à faciliter l'édition du travail inédit primé. La thèse de Yann Bencivengo nous instruit sur les aspects financiers, techniques, sociaux et commerciaux originaux de l'extraction de minéraux non ferreux en Nouvelle-Calédonie, ressource stratégique pour l'économie française dans le contexte de la colonisation. Elle sera publiée par les Éditions du Cths. Toutes nos félicitations au lauréat !

LH

Nouvelle direction au département d'Arts plastiques et Sciences de l'art



Université Paris 1 / Nicolas Ransin

José Moure et Françoise Docquier ont été élus directeur et directrice-adjointe du département Arts plastiques et Sciences de l'art (UFR04). Ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de Lettres, José Moure est maître de conférences en esthétique du cinéma. Son nouvel ouvrage est à paraître en mai prochain: *Le cinéma: l'art d'une civilisation 1920-1960*. Auteur d'une thèse sur l'image et le politique, Françoise Docquier est maître de conférences responsable notamment du master 2 professionnel Sciences et Techniques de l'Exposition. Elle est auteur d'une série pour France 5, *Enquête d'art*, dans le cadre de l'émission, *Un soir au musée*.

LC

Les assistants TICe de Paris 1 s'impliquent dans des formations intergénérationnelles

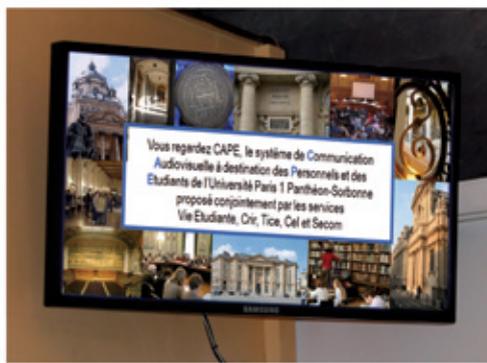
Pour la seconde année l'Université Numérique Paris Île-de-France en partenariat avec l'association IDUTAIP et son programme « Cercle Vermeil » anime un projet de solidarité intergénérationnelle « Citoyenneté Numérique Etudiante 'Cinume' ».

Il s'agit de valoriser les compétences TIC d'étudiants volontaires en leur permettant de former des seniors aux usages du numérique: messagerie, navigation internet, photos, blog... et de leur apporter des ré-



John Augeri

CAPE sur l'Université



Université Paris 1 / Service de la communication

En Janvier 2010, le *fil de Par1s* annonçait le lancement, en Sorbonne, d'une première version du projet CAPE (le système de Communication audiovisuelle à destination des Personnels et des étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Mission réussie! Un an après, le parc des écrans a été déployé dans plusieurs antennes de Paris 1. Désormais, des écrans CAPE sont visibles aux centres Panthéon, René Cassin, Pierre Mendès-France et Saint-Charles. Le succès confirme l'un des axes forts du travail escompté: rendre accessible l'information aux personnels et aux étudiants de l'Université. Les écrans CAPE permettent également de renforcer le lien de cette communauté universitaire. Ce service proposé conjointement par les services Vie étudiante, CRIR, TICe, division CEL et Secom répond au besoin de rendre visible la vie de l'Université et les destins individuels qui la traversent. Les écrans diffusent en continu un fil d'actualités, ainsi que des thématiques de gestion, de droit, d'art, d'économie, d'histoire, de géographie..., des informations pratiques sur l'Université et l'insertion professionnelle, les événements phares de l'Université, des informations culturelles, associatives et sportives, les derniers ouvrages parus aux Publications de la Sorbonne, des informations concernant la plateforme d'enseignement en ligne, des informations sur les bibliothèques... Les écrans sont aujourd'hui pleinement opérationnels et prêts à s'enrichir de nouvelles informations !

Contact:

Émilie Naouri
Service de la communication
Tél. : 01 44 07 79 40
Courriel : Emilie.Naouri@univ-paris1.fr

ponses pratiques afin qu'ils puissent profiter pleinement de ces technologies.

Ces séances ont lieu dans une des salles de formation multimédia de PMF et également à la maison des associations de Massy.

Un groupe d'étudiants des différentes universités de l'UNR s'est rapidement constitué, nous avons pu constater avec plaisir que quatre assistants TICe de Paris 1 Panthéon-Sorbonne se sont engagés dès le premier jour dans cette action citoyenne.

LH



John Augeri

Les assistants TICe initient les seniors au TIC

Master Stratégies industrielles et politiques publiques de défense: nouveaux diplômés

Le 2 février 2011, dans le grand salon de la Sorbonne a eu lieu la remise de diplômes de la seconde promotion du master 2 pro Stratégies industrielles et politiques publiques de défense. Cérémonie qui a été aussi l'occasion pour le président Jean-Claude Colliard et Pierre le Mire, directeur du Centre d'éducation permanente d'accueillir la troisième promotion. Une trentaine d'officiers de haut niveau et de cadres de l'industrie vont se former durant douze mois très intensifs au droit public et aux politiques industrielles de l'armement. La formation fait intervenir des enseignants de différents départements de droit ou de géographie. « Le but est d'obtenir un master 2 pro, qui aujourd'hui a une excellente réputation dans les milieux de la défense » souligne Alain Guillou, directeur des ressources humaines de la Direction générale de l'armement.

LC



Yann Toma

L'antillanité est triste

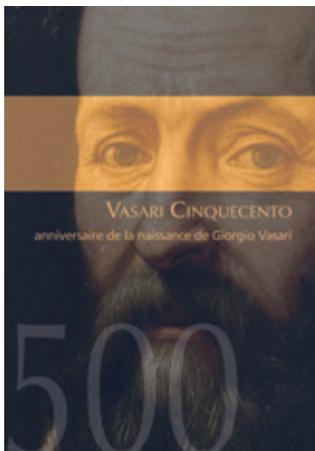
Vendredi 4 février, France Culture avait une sonorité particulière. De ces sonorités qui attirent l'oreille vers le poste, mais que l'oreille voudrait ne pas entendre. Ce jour là, une journée spéciale d'hommage était consacrée à Edouard Glissant, poète et écrivain martiniquais. C'est un ami du département d'Arts plastiques qui nous a quitté. C'est un auteur entier, perpétuel questionneur de l'universalité, dépositaire innovant de cette créolisation qualifiée de « métissage qui produit de l'imprévisible »

qui vient de poser sa plume pour la dernière fois. Celui qui fut l'élève de Gaston Bachelard pendant ses études de philosophie en Sorbonne écrit dans *L'Artpoétique* ces mots d'une sagesse lyrique éclairante : « Le poète choisit, élit, dans la masse du monde, ce qu'il lui faut préserver, chanter, sauver, et qui s'accorde à son chant. » Paris 1 se joint à l'actuelle et l'ancienne direction du département d'Arts plastiques pour présenter leurs sincères condoléances à son épouse Sylvie et à son fils Mathieu, étudiant en Cinéma au département.

JML

Vasari Cinquecento

500e anniversaire de la naissance de Giorgio Vasari



D.R.

L'année 2011 marque le 500e anniversaire de la naissance de l'illustre écrivain des *Vite dei più eccellenti pittori, scultori et architetti* (*Vies des plus excellents peintres, sculpteurs et architectes*) : Giorgio Vasari (1511-1574). L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et le Centre d'histoire de l'art de la Renaissance (Histoire culturelle et sociale de l'art Université Paris 1) commémore la naissance de Giorgio Vasari par un cycle de conférences dédié à l'historien de l'art mais aussi au peintre et à architecte italien qu'il fut aussi. Ces rencontres sont l'occasion pour d'éminents spécialistes de partager et confronter leurs recherches et réflexions sur l'œuvre et la personnalité de Giorgio Vasari. Ces conférences font intervenir des chercheurs internationaux :

Paul Barolsky (University of Virginia), Maurice Brock (Université de Tours), Claudia Conforti (Università Roma 2), Catherine Monbeig-Goguel (CNRS-musée du Louvre), Henk van Veen (Groningen University) et Antonella Fenech Kroke (CHAR/HiCSA-Université Paris 1).

LH

Programme :

jeudi 31 mars 2011 : Forestiero ou familiare? Le point de vue des Florentins sur Vasari et son impact (Henk Van Veen - Groningen University)

jeudi 28 avril 2011 : Vasari and the Triumph of Michelangelo (Paul Barolsky - University of Virginia)

jeudi 26 mai 2011 : La fortune de Giorgio Vasari à Florence au XVIIIe siècle (Catherine Monbeig-Goguel - CNRS-Musée du Louvre)

jeudi 23 juin 2011 : Primo Vasari : réflexions autour de la « fabrication » d'une personnalité (Antonella Fenech Kroke - CHAR/HiCSA-Université Paris 1)

Lieu : INHA, 2, Vivienne, Paris 2e. Salle Giorgio Vasari (à partir de 18h).

Organisation : Antonella Fenech Kroke (CHAR-HiCSA) dans le cadre du programme « Histoire de l'histoire de l'art » coordonné par Anne Lafont (INHA)

Colloque : « Facebook, réseaux sociaux internes et Ressources Humaines »

D.R.

Le vendredi 18 mars 2011 de 18h30 à 20h00 en Sorbonne — à l'occasion de la remise des diplômes des étudiants du master 2 pro Développement des ressources humaines de Paris 1 — aura lieu une conférence sur : « Facebook, réseaux sociaux internes et Ressources

Humaines ». Elle est organisée par l'Association Sorbonne RH (association des étudiants du master) et sera animée par Jean-Emmanuel Ray, co-directeur du master. Elle rassemblera : Jean-Paul Bouchet (secrétaire général CFDT-Cadres), Karine Boullier (directrice de la communication interne de Coca-Cola Entreprise), Philippe Cuénot (directeur des ressources humaines et de la communication interne de Bouygues Télécom), et Christian Sanchez, (directeur du développement social de LVMH).

LH

Date : vendredi 18 mars 2011 de 18h30 à 20h00

Lieu : 15, rue de la Sorbonne

Amphithéâtre Lefebvre

Galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier R, 1er étage

(entrée par le 15, rue de la Sorbonne, stations Cluny-Sorbonne ou Saint-Michel par le métro ou Luxembourg par le RER)

Entrée libre et gratuite (places limitées)

Inscription obligatoire à : colloque@sorbonnerh.net

(en mentionnant votre nom et prénom, et adresse postale)

Colloque : La violence et la norme



D.R.

NoSoPhi (Normes, sociétés, philosophies) / Philosophies contemporaines (PhiCo) de l'Université Paris 1 organise — en collaboration avec l'università degli Studi di Salerno en Italie — le jeudi 28 et le vendredi 29 avril 2011 un colloque sur le thème : La violence et la norme. Il s'agira notamment d'examiner la nature du rapport qu'entretient la norme, en particulier la norme juridique, avec

la violence, comprise comme ce qui vient briser la cohérence de l'ordre normatif (la « violence divine » de Walter Benjamin), mais aussi comme ce qui l'institue (la « violence fondatrice ») ou le maintient (la « violence conservatrice »). Faut-il concevoir, dans une perspective normativiste, la violence et la norme comme des termes antithétiques, ou au contraire comme des moments secrètement liés du processus jamais achevé de la « mise en normes » de la société, au double sens de la « normation » et de la « normalisation » ? L'examen se fera aussi bien sur le terrain « fondationnel » de la théorie générale de la normativité, qu'en référence à un domaine particulier de normativité.

LH

Dates :

jeudi 28 avril 2011 de 14h00 à 18h00 (salle 216)

vendredi 29 avril 2011 de 11h00 à 17h00 (salle 419 B)

Lieu :

Centre Panthéon

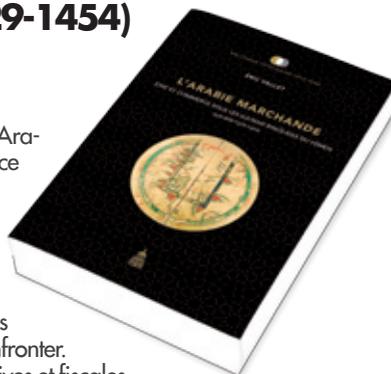
12, place du Panthéon, Paris 5e

L'Arabie marchande. État et commerce sous les sultans rasulides du Yémen (626-858/1229-1454)

Éric Vallet

Éditions: Publications de la Sorbonne, Paris, 2010

Durant les derniers siècles du Moyen Âge, Aden, grand port du Sud de l'Arabie, solidement arrimé aux pans d'un volcan insulaire, occupa une place exceptionnelle sur la route des épices, entre Orient et Occident. Fondée en 1229, la dynastie ras lide imposa jusqu'en 1454 son autorité et son hégémonie sur l'ensemble du Sud de la péninsule Arabique. L'Etat ras lide eut une longévité remarquable en construisant pour partie sa réussite sur l'ouverture de l'Arabie au grand commerce. L'histoire du grand commerce oriental et celle du Yémen médiéval ont été longtemps écrites l'une sans l'autre, l'étude d'Eric Vallet permet enfin de les confronter. Abondamment nourrie par des sources originales – archives administratives et fiscales ras lides récemment découvertes –, et des corpus peu connus – l'historiographie du Yémen et de La Mekke –, cette somme érudite met en lumière les ambitions et les conflits qui animèrent l'un des cœurs de l'économie mondiale à la fin du Moyen Âge.



La finance est un jeu dangereux! Jeux et questions sur la finance à intérêt garanti

Jézabel Couppey-Soubeyran, Gunther Capelle-Blancard
Éditions: J'ai lu, coll. Libro, Paris, 2010

Faut-il croire aux recettes d'experts pour gagner en Bourse? Votre banque peut-elle faire faillite? Quel est le plus gros bonus versé à Wall Street? La finance éthique est-elle en toc? Inutile d'être accro au CAC 40 pour être un crac de la finance! Grâce aux jeux, questions et tests de cet ouvrage, entrez dans les coulisses de la Bourse, découvrez les secrets de votre banquier, et apprenez tout sur les bulles.

Les crises et les krachs! Ludique et surprenant, mais aussi utile pour comprendre les dérives de la finance.



Diplomatie et grands contrats. L'Etat français et les marchés extérieurs au XXe siècle

Laurence Badel

Éditions: Publications de la Sorbonne, Paris, 2010

Ce livre met en lumière la place, méconnue à ce jour, que l'État a tenue au XXe siècle dans l'expansion économique internationale de la France. Vendre à l'étranger est devenu après la Première Guerre mondiale une nouvelle mission de la diplomatie française. L'administration a acquis un pouvoir sans précédent en répondant à la demande des entreprises afin de leur fournir une information détaillée sur les marchés extérieurs et leur apporter son appui dans leurs opérations d'exportation. Fondé sur la lecture d'archives inédites et de nombreux témoignages de diplomates et de hauts fonctionnaires, cet ouvrage démêle l'écheveau complexe du dispositif français et présente la genèse, dans les années 1960, de la politique des grands contrats dans le domaine des exportations civiles.



Bacon et la promotion des savoirs

Chantal Jaquet

Éditions: PUF, Paris, 2010

'Bacon est un philosophe marin ; il parcourt le « petit globe du monde intellectuel » et ses trois continents, l'histoire, la poésie et la philosophie, pour promouvoir le savoir et le règne de l'homme sur la nature. Car savoir, c'est pouvoir. L'avancement du savoir est ainsi au cœur de la pensée de Bacon qui lui a consacré deux ouvrages, en anglais et en latin: Du progrès et de la promotion des savoirs en 1603 et De la dignité et l'accroissement des sciences en 1625. C'est ce projet sans précédent qu'il s'agit d'analyser en repérant ses évolutions et ses remises en chantier de la version anglaise à la version latine.



Utilités de l'utilitaire

Sous la direction de Mathieu Flonneau et Arnaud Passalacqua

Éditions: Descartes & Cie, Paris, 2010

Le titre de cet ouvrage, repris de celui de la journée d'étude organisée par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), annonce ouvertement la couleur et relève d'un simple constat: l'automobilisme utilitaire sert la société! L'objet de ce deuxième « Atelier du CCFA » consiste dans une mise à plat, au travers de regards d'universitaires et de professionnels, de l'inventaire des services rendus par les autos utilitaires et également dans une tentative d'estimation de leur poids économique d'une part, et de leur influence sociale et culturelle d'autre part. Cette réflexion collective se veut également résolument tournée vers les perspectives d'avenir de ce « sous-secteur », de première importance pour l'industrie automobile. d'avenir de ce « sous-secteur », de première importance pour l'industrie automobile.

Consultez les publications de la Sorbonne sur www.publicationsdelasorbonne.fr



Directeur de la publication: Jean-Claude Colliard – Directeur de la communication et de la rédaction: Jean-marc Lehu – Rédactrice en chef: Laure Christophe – Comité de rédaction: Laure Christophe, Quentin Gauthier, Lucia Hernandez, Jean-marc Lehu, Émilie Naouri, Nicolas Ronsin, Émilie Roux, Thibaud Urbain-Mathis – Crédits photos: p.1- 3: BNF - Département des manuscrits/Gallica Université Paris 1/Lucia Hernandez; Université Paris 1/Service de la communication; p.4: DR, Dreamstime.com/Dundanim; p.5: Université Paris 1/Service de la communication, SXC.hu; p.6: Université Paris 1/Service de la communication, INHA; p.7-9: Université Paris 1/Service de la communication, Oxford Library, Projet Qalhāt, collection Linton - Point Lookout/Axelle Rougeulle; p.10 - 11: OCUP; p.12 - 13: Université Paris 1/Service de la communication, Dreamstime.com/Ra2studio; p.14 -16: John Augeri, Yann Toma, Val Inco, Université Paris 1/Service de la communication – Mise en page & illustrations: Nicolas Ronsin – Tirage: 5 000 exemplaires – ISSN: 2109-3482 – Service de la communication - 12 place du Panthéon - 4e étage - 75231 Paris cedex 05 – Tél.: 01 44 07 79 40 – Fax: 01 44 09 79 39 – secom@univ-paris1.fr – disponible en PDF et flipbook sur : www.lefildepar1s.fr – La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande auprès de la rédaction.

